Structure multi-accueil « FLOCON PAPILLON »
13 rue Jean et Catherine REYNIER

Structure micro crèche « Graines de Soleil »
29 Route de Collonges

Interlocuteur Mairie : Vincent Royer - 04 72 20 51 06 – enfance.administration@stcyraumontdor.fr

DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION COMMISSION MAI 2024

Dossier à compléter et à remettre en Mairie ou par courriel : *enfance.administration@stcyraumontdor.fr*
au plus tard le : 19 Avril **2024**

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT EXAMINES

(voir liste des pièces à fournir en annexe 1)

Date d'enregistrement de la demande : ……/……/……
Date envisagée pour l'accueil de l'enfant : ……

Enfant concerné par l'accueil :

Nom : …… Prénom : ……
Date de naissance : …… ou naissance prévue le :……

Sexe ☐ Masculin ☐ Féminin ☐

Mode de garde à la date de la commission (justificatif à transmettre) : ……

Informations concernant les parents ou tuteurs de l'enfant :

	Responsable légal 1	Responsable légal 2
Nom, Prénom		
Adresse complète		
Téléphone fixe		
Téléphone portable		
Courriel		

Situation professionnelle	☐ en activité : temps plein ☐ en activité : temps partiel ☐ sans emploi ☐ autre (à préciser) : ……	☐ en activité : temps plein ☐ en activité : temps partiel ☐ sans emploi ☐ autre (à préciser) : ……
Temps de travail hebdomadaire		
Nom de l'employeur		
Lieu de travail		
Téléphone		
Portable		

Composition de la famille (frères et sœurs)

Nombre d'enfants à charge : Frère(s) : …….. Sœur(s) : …….

	Nom	Prénom	Date de naissance	Accueilli(e) en crèche	Ecole fréquentée
Enfant 1				☐ Oui ☐ Non	
Enfant 2				☐ Oui ☐ Non	
Enfant 3				☐ Oui ☐ Non	
Enfant 4				☐ Oui ☐ Non	

Motif de la demande :

……
……
……
……
……
……

……
……
……
……

Besoin d'accueil :

La structure accueille les enfants de 7h30 à 18h30 :

	1er enfant	**2ème enfant**	**3ème enfant**
lundi	De……h……. à ……..h…….	De……h……. à ……..h…….	De……h……. à ……..h…….
mardi	De……h……. à ……..h…….	De……h……. à ……..h…….	De……h……. à ……..h…….
mercredi	De……h……. à ……..h…….	De……h……. à ……..h…….	De……h……. à ……..h…….
jeudi	De……h……. à ……..h…….	De……h……. à ……..h…….	De……h……. à ……..h…….
vendredi	De……h……. à ……..h…….	De……h……. à……..h……	De……h……. à……..h……

Nous attirons votre attention sur le fait que votre demande d'accueil doit être définie au plus près de vos besoins.

Observations particulières sur le besoin d'accueil (exemple : horaires variables, roulement, horaires atypiques, horaires coupées, pathologie particulière à signaler,…) :

……
……
……
……
……

INFORMATIONS

La commission d'admission courant Mai concerne des intégrations au mois de septembre de l'année en cours.

L'enfant doit être âgé au minimum de 10 semaines au 1er Septembre 2024.

Votre demande sera alors examinée et une réponse vous sera apportée par la Municipalité, par écrit, dans les plus brefs délais.

Le nombre de jours attribués par la Commission d'admission ne pourra être modifié en plus ou en moins par rapport à la décision finale, sous peine d'annulation.

Si le dossier remis est incomplet, il ne sera pas pris en compte. Après envoi, sans accusé de réception de notre part, merci de contacter le service enfance de la mairie.

Pour tout mail volumineux, merci de privilégier l'outil « WeTransfer ».

Les services municipaux et l'équipe de la crèche et de la micro-crèche restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire sur votre demande d'inscription.
Pour information, vous pouvez consulter les règlements de fonctionnement des deux structures sur le site internet de la mairie : http://www.stcyraumontdor.fr/-Petite-enfance-

ANNEXE 1 - LISTE DES PIECES A FOURNIR
POUR TOUT DOSSIER D'INSCRIPTION

Le dossier doit être remis complet avant le 19 Avril 2024.

Si le dossier remis est incomplet, il ne sera pas pris en compte. Après envoi, sans accusé de réception de notre part, merci de contacter le service enfance de la mairie. Pour tout mail volumineux, merci de privilégier l'outil « WeTransfer ».

Attention :

- Si les informations indiquées dans la fiche de pré-inscription ne correspondent pas aux justificatifs demandés ci-dessous, alors l'attribution de votre place sera annulée.
- Le nombre de jours attribués par la commission ne pourra pas être modifié ultérieurement, sous peine d'annulation de la place.

- Une copie du livret de famille ou acte de naissance de l'enfant,
- Une copie des pièces d'identité des parents,
- L'attestation sur l'honneur pour les familles monoparentales (à imprimer sur le site internet de la mairie)
- Une copie de l'attestation de grossesse précisant la date présumée de l'accouchement,
- Une copie du justificatif reconnaissant le statut de travailleur handicapé,
- Une copie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF ou compromis de vente),
- Une copie de l'attestation de travail des employeurs des 2 parents datant de moins de 3 mois à l'inscription (attestation de l'INSEE pour les autoentrepreneurs),
- Une copie de l'attestation de Pôle emploi datant de moins de 3 mois si vous êtes en recherche d'emploi,
- Une copie du justificatif de retour à l'emploi si vous êtes en congé maternité ou en congé parental,
- Une copie des 3 derniers bulletins de salaire des 2 parents,
- Une copie du dernier avis d'imposition (attestations de chiffre d'affaires trimestrielles pour les autoentrepreneurs).